

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme

Les objectifs poursuivis par la commune dans le cadre de l'élaboration de ce PLU sont principalement :

- Développer une politique modérée d'urbanisation en protégeant au maximum les terres agricoles
- Préserver le cadre de vie et le caractère rural du village
- Réhabiliter les anciennes fermes en offrant une diversité de logements

Par arrêté du 10 novembre 2017, le Maire d'Auteuil-le-Roi a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune.

A cet effet, Monsieur Patrick Gamache, Cadre Administratif à l'ONERA, a été désigné le 31 octobre 2017 par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Versailles comme commissaire enquêteur titulaire.

Monsieur Gamache siègera à la mairie d'Auteuil-le-Roi où toutes les observations doivent lui être adressées.

L'enquête publique se déroulera à la mairie d'Auteuil-le-Roi pendant 18 jours consécutifs du samedi 2 décembre 2017 au mardi 19 décembre 2017 aux jours et heures habituels d'ouverture, le mardi de 16h à 19h ; le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h.

Durant cette période, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête à la mairie. Les observations pourront également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie (25 Grande Rue, 78770 Auteuil-le-Roi) ou par courriel

mairie.auteuil-le-roi@mairie-auteuil-le-roi.fr

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune

www.mairie-auteuil-le-roi.fr

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur assurera des permanences en mairie pour recevoir les observations du public les :

- **le samedi 2/12/2017 de 9h à 12h ;**
- **le vendredi 15/12/2017 de 14h à 17h ;**
- **le mardi 19/12/2017 de 16h à 19h.**

Cet avis est affiché en mairie et sur les panneaux d'affichage de la mairie et devant l'école, il peut être consulté sur le site internet de la commune www.mairie-auteuil-le-roi.fr

Après l'enquête publique, le projet de plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis, des observations, demandes ou propositions formulées lors de l'enquête ainsi que du rapport et de l'avis motivé du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le public pourra obtenir des informations sur l'élaboration du projet de PLU auprès de M. Jean-Luc Capelle, quatrième Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme.

Le Maire,
Marie-Christine Chavillon